

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 81/2023/76958/01:1

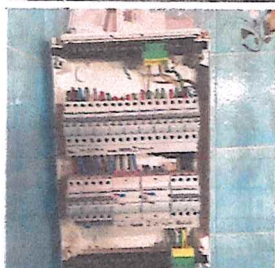
REF. 81/2023/76958/01:2

DATE DU CONTRÔLE 16/08/2023

AGENT VISITEUR Paul Thomas de Mahieu

ADRESSE DU CONTRÔLE Avenue Albert 1er 14 - 6032 Charleroi

TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)



› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Avenue Albert 1er 14 - 6032 Charleroi
Type de locaux Unité d'habitation (maison)
Propriétaire Urbanski
Responsable des travaux Sebastien Tron
#TVA 0752762659
Dérogations applicables/appliquées Anciennes installations électriques domestiques (8.2.1.)
- Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)

› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur 6252438
Index jour/nuit 80206/
Type de coupure générale Teco
Câble compteur - tableau VVB 6mm²
Tension nominale de service 3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement 40A

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position		OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	13
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981		Dispositif différentiel de tête		ID - 63A - 300mA - type A - test OK	
Type d'électrode de terre	Piquets		Dispositif différentiel supplémentaire		ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	17,80mib		Fixation/Etat/Détérioration matériel		OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK		Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles		OK	
Test de continuité	Concluant		Protection contre les contacts directs		OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant		Résistance générale d'isolement (MΩ)		10,30	
Protection contre les contacts indirects	OK		Adéquation DPCDR - prise de terre		OK	
			Adéquation protections surintensités - sections		OK	

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 16/08/2023, l'installation électrique de Avenue Albert 1er 14 - 6032 Charleroi est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 16/08/2048.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 81/2023/76958/01:1

REF. 81/2023/76958/01:2

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

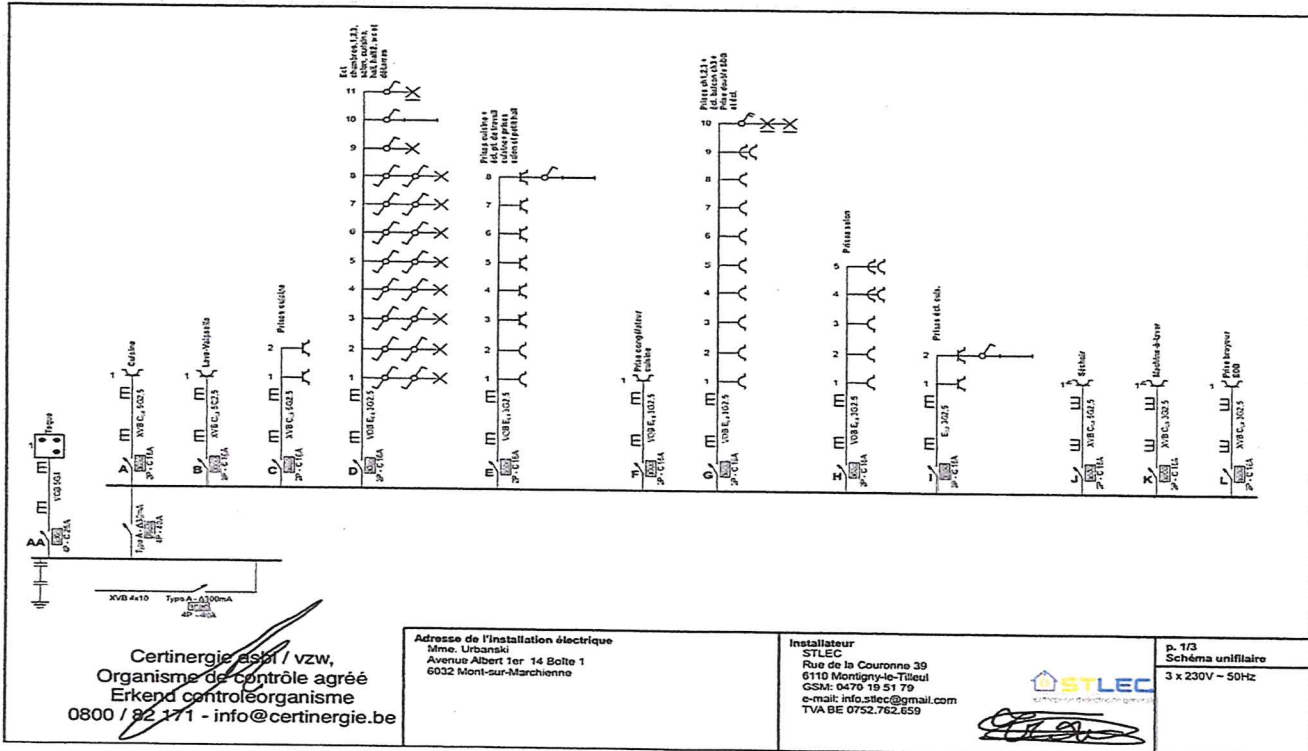
EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 81/2023/76958/01:1

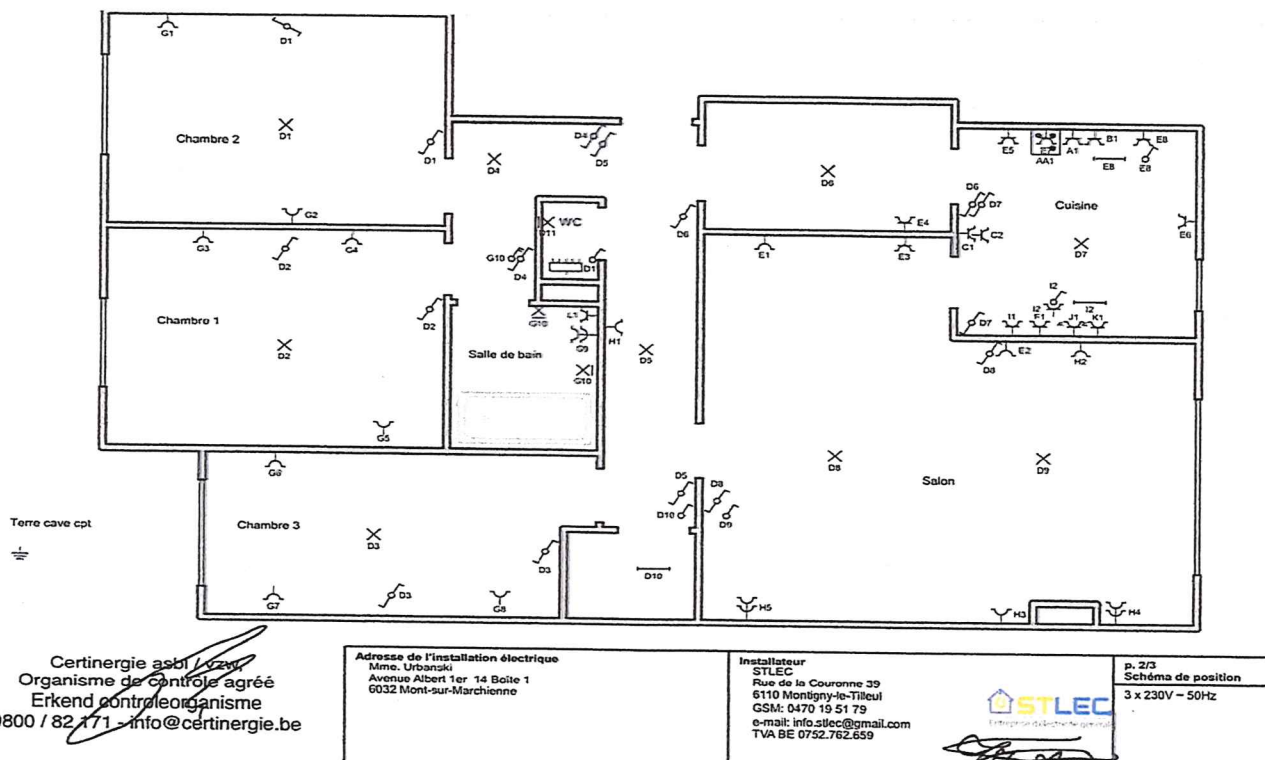
REF. 81/2023/76958/01:2

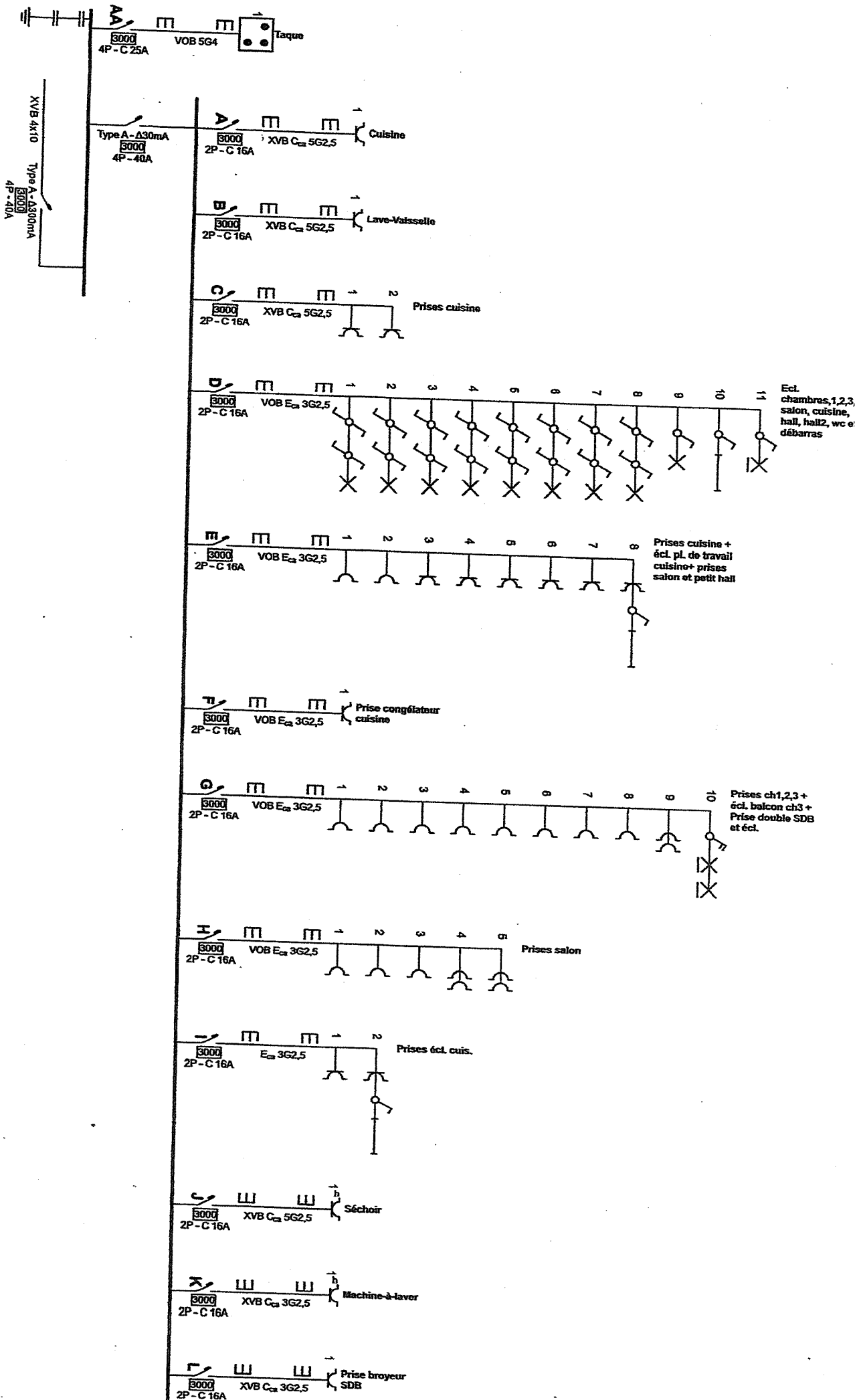
ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation





Adresse de l'installation électrique

Mme. Urbanski
Avenue Albert 1er 14 Boite 1
6032 Mont-sur-Marchienne

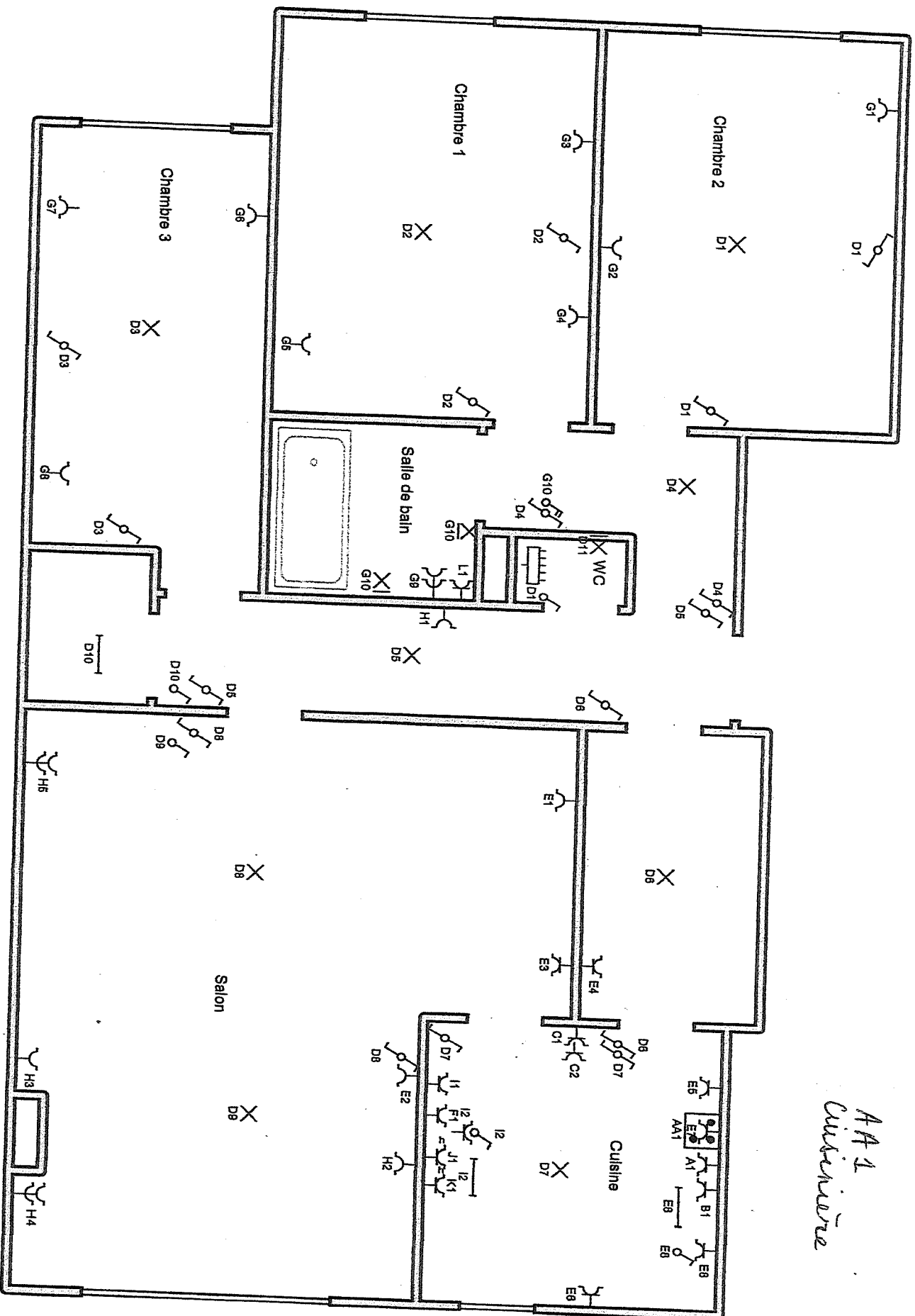
Installateur

STLEC
Rue de la Couronne 39
6110 Montigny-le-Tilleul
GSM: 0470 19 51 79
e-mail: info.stlec@gmail.com
TVA BE 0752.762.659



Entreprise d'électricité générale

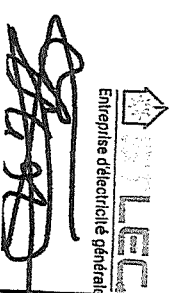
AA1
Cuisinière



Terre cave opt

Adresse de l'installation électrique
Mme. Urbanski
Avenue Albert 1er 14 Boite 1
6032 Mont-sur-Marchienne

Installateur
STLEC
Rue de la Couronne 39
6110 Montigny-le-Tilleul
GSM: 0470 19 51 79
e-mail: info.stlec@gmail.com
TVA BE 0752.762.659



P. 2/3
Schéma de pos.
3 x 230V ~ 50Hz

- AA Taque
- A Cuisine
- B Lave-Vaisselle
- C Prises cuisine
- D Ecl. chambres, 1,2,3, salon, cuisine, hall, hall2, wc et débarras
- E Prises cuisine + écl. pl. de travail cuisine+ prises salon et petit hall
- F Prise congélateur cuisine
- G Prises ch1,2,3 + écl. balcon ch3 + Prise double SDB et écl.
- H Prises salon
- I Prises écl. cuis.
- J Séchoir
- K Machine-à-laver
- L Prise broyeur SDB

Adresse de l'installation électrique

Mme. Urbanaki
Avenue Albert 1er 14 Boite 1
6032 Mont-sur-Marchienne

Installateur

STLEC
Rue de la Couronne 39
6110 Montigny-le-Tilleul
GSM: 0470 19 61 79
e-mail: info.stlec@gmail.com
TVA BE 0762.762.659

